

Soupçons de favoritisme : perquisition à la Région Grand Est

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM AVEC AFP

7 juin 2024



Le Conseil régional du Grand Est a été perquisitionné ce jeudi 6 juin dans le cadre d'une plainte déposée après des articles de presse pointant l'activité de conseil de son ex-président Jean Rottner (photo ci-dessus prise en 2021 lors du discours de réélection du candidat Les Républicains à la Région Grand Est) lorsqu'il était en poste, a-t-on appris vendredi auprès du parquet de Nancy.

"Une perquisition s'est déroulée (jeudi) dans des locaux du Conseil régional à Metz, dans le cadre d'une enquête préliminaire conduite sous l'autorité du parquet de la Jirs (Juridiction interrégionale spécialisée) de Nancy", a indiqué à l'AFP le procureur de la République François Capin-Dulhoste, confirmant des informations de France Bleu Lorraine Nord.

La plainte avait été adressée en janvier 2023 par l'association "AC!! Anti-Corruption", basée en Meurthe-et-Moselle, au Parquet national financier qui s'est finalement dessaisi au profit de la Jirs, a ajouté le magistrat.

Déposée contre X et contre "toute personne ayant commis ou concouru à la réalisation des infractions en qualité d'auteur, ou co-auteur ou complice", la plainte d'AC!! ne visait pas explicitement M. Rottner, démissionnaire à la surprise générale de la présidence de la Région Grand Est fin 2022.

L'ancien maire de Mulhouse (Haut-Rhin) avait alors indiqué qu'il abandonnait ses mandats pour des motifs "familiaux", avant d'annoncer quelques jours après rejoindre le cabinet de conseil et promoteur immobilier Réalités, une annonce qui avait suscité une pluie de critiques chez les élus régionaux.

M. Rottner avait obtenu un avis "compatible avec réserve" de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique pour rejoindre Réalités. Ce dernier a annoncé le 18 mars la nomination de M. Rottner en tant que "Directeur exécutif Groupe, aux côtés de son PDG Yoann Choin-Joubert".

Mais la plainte d'AC!! faisait suite à des articles affirmant que l'ancien élu LR occupait d'octobre 2019 à mars 2022 un poste de consultant au sein d'une société, Adhoc, fondée par Hugues Anselin, ancien proche de Nicolas Sarkozy.

Selon les médias Les Dernières Nouvelles d'Alsace et Rue89 Strasbourg, auquel M. Rottner avait confirmé sa collaboration avec Adhoc, cette activité lui aurait rapporté 150.000 euros.

Dans le même temps, une autre société de chasseurs de tête, coprésidée par M. Anselin, avait travaillé pour la région présidée par M. Rottner,

indiquaient les deux médias.

Selon les DNA, ce cabinet, qui travaillait déjà pour le conseil régional avant l'arrivée de M. Rottner à sa tête, aurait notamment remporté un marché de recrutement de cadres pour le compte de la Région.

“Nous sommes agréablement surpris”, notamment de la “rapidité” de cette perquisition, a réagi auprès de l’AFP Marcel Claude, le président d’AC!!. *“Nous souhaitons que l’on crée une loi pour les élus qui quittent leur poste pour prendre un emploi (...) en utilisant leur fonction d’élus” et “leur carnet d’adresses”, a-t-il ajouté. “C’est à la justice de nous dire s’il y a faute ou pas.”*

Sollicitée, la région n’a pas souhaité faire de commentaires.